



RÉGION
NORMANDIE

Le directeur général
des services

M. FABIEN LUCAS – SECRETAIRE GENERAL
SYNDICAT CGT DES PERSONNELS DE LA
REGION DE NORMANDIE
5 RUE SCHUMAN – CS 21129
76174 ROUEN CEDEX

Caen, le 14 OCT. 2026

Objet : DIFFICULTES ACCES INFORMATION
REGIONALE AGENTS LYCEES

Référence : D26-09995

Votre dossier est suivi par Vincent Guerrand
vincent.guerrand@normandie.fr

Monsieur le Secrétaire général,

Par courrier du 7 octobre 2026, vous avez appelé l'attention de la Région sur les difficultés rencontrées par certains agents des lycées publics normands pour accéder aux informations diffusées par la collectivité par voie numérique.

Les services de la Région ont connaissance des difficultés que vous signalez. Celles-ci font d'ailleurs l'objet d'un travail d'analyse conduit conjointement par la DRTN, la DVA et la DGA RPVEC dans le cadre du bilan de la démarche d'inclusion numérique déployée auprès des agents des lycées depuis 2021.

Comme cela a déjà été indiqué aux représentants du personnel dans le cadre des échanges relatifs à l'agenda social, l'année 2026 constitue une année de transition permettant de dresser un retour d'expérience complet de cette démarche afin d'en évaluer les effets, d'identifier les difficultés persistantes et d'envisager les évolutions nécessaires. Ces travaux feront l'objet d'une présentation et d'un échange dédiés lors du temps de concertation prévu le 13 novembre prochain.

Cette réunion permettra notamment de partager le diagnostic établi par les services sur les usages actuels des outils numériques par les agents des lycées, d'examiner les besoins exprimés et les perspectives d'évolution des usages, ainsi que de présenter les orientations envisagées pour renforcer l'accès des agents aux services et informations numériques de la collectivité.

Par ailleurs, ainsi qu'il a déjà été indiqué aux organisations syndicales dans le cadre de la préparation des élections professionnelles de décembre 2026, la Région procède actuellement au déploiement d'ordinateurs fixes au sein des établissements. Ces équipements, mis à disposition des agents des lycées pour l'exercice de leur droit de vote électronique, ont également vocation à être maintenus au-delà du scrutin afin de faciliter durablement leur accès aux outils numériques à vocation professionnelle et aux informations diffusées par la collectivité.

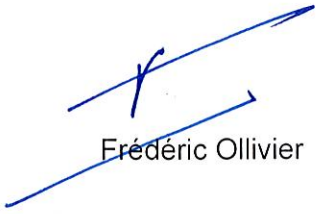
REGION NORMANDIE

ABBAYE AUX DAMES – PLACE REINE MATHILDE – CS 50523 – 14035 CAEN CEDEX 1
STANDARD - TEL: 02 31 06 98 98



Les observations formulées par votre organisation syndicale lors du temps d'échange du 13 novembre viendront utilement enrichir les réflexions engagées par les services sur les évolutions à apporter au dispositif actuel, avec pour objectif de garantir un accès simple, effectif et adapté aux besoins des agents des lycées.

Je vous prie de croire, le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée



Frédéric Ollivier